

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 11 Mai

BULLETIN

Les croix méritées. — Une lettre de M. Boissy d'Anglas.

Nous avons exprimé, dans quelques lignes qu'on trouvera plus loin, nos regrets de voir le gouvernement se montrer aussi avare de récompenses, — et de rubans surtout ! — à l'égard des braves sauveteurs de la rue Jean Goujon.

Aussi sommes-nous heureux de publier et de nous associer à l'article suivant que nous trouvons dans le *Petit Parisien*.

Les médailles de sauvetage accordées à la suite du sinistre de la rue Jean-Goujon n'ont pas paru des récompenses suffisantes pour quelques dévouements exceptionnels, et le sentiment général réclamait des croix de la Légion d'Honneur pour ceux qui, dans ces circonstances tragiques, ont montré un courage et une abnégation au-dessus de tout éloge.

Cet ouvrier plombier, M. Piquet, qui est parti modestement après avoir arraché plusieurs victimes à la mort et que ses blessures glorieuses ont seules fait connaître, croit-on qu'il n'ait pas mérité le ruban rouge !

La croix ne serait-elle pas à sa place sur la poitrine de M. Desjardins, ce garçon couvreur qui s'est signalé par son intrépidité, et qui, blessé sérieusement, est allé se faire panser à l'hôpital, sans même vouloir se nommer ?

Quel membre de la Légion-d'Honneur ne serait pas heureux d'avoir pour collègue M. Georges, ce cocher qui, protégé par un jet d'eau que lui lançait un camarade, s'est jeté à plusieurs reprises dans la fournaise ? et il est veuf, père d'un petit enfant, sans autres ressources que son travail.

M. Gaumery, le cuisinier de l'hôtel du Palais, ne s'est pas borné à desceller un barreau de la fenêtre libératrice ; il a sauté en bas au milieu de la foule enflammée et affolée et il a aidé des femmes à faire la difficile escalade.

Là aussi, dans l'antré du feu, des femmes admirables s'efforçaient de mettre un peu d'ordre dans le sauvetage, d'organiser l'évasion ; et, devant les flammes, elles préchaient par leur ferme contenance et ne consentaient à se sauver que les dernières.

D'autres encore, que nous ne saurions citer tous, car il faut nous borner, ont risqué leur vie pour sauver des inconnus, non pas dans des conditions ordinaires, mais en face d'un fléau qui faisait frémir tous les spectateurs.

La grandeur de la Légion d'Honneur est d'égaliser devant la récompense tous les mérites et de ne connaître aucune distinction entre ceux qui en font partie.

Sans diminuer la valeur d'aucun de ceux qui sont décorés, sans comparer leurs services, sans penser aux personnes qui ont dû la Légion-d'Honneur à une sorte d'ancienneté ou à des raisons variées, la France aurait voulu que les fils du peuple qui se sont conduits avec héroïsme à l'incendie du Bazar de la Charité eussent la croix.
Elle pense que dans un événement aussi

tragique il eût été bon de montrer que la République, en pleurant des victimes venues dans un but charitable, était fière des enfants de la démocratie qui avaient offert leur vie et qui honorent le nom français aux yeux du monde entier.

M. Boissy d'Anglas député de la Drôme vient, au sujet des récompenses accordées, d'adresser la lettre suivante à M. Méline.

« Paris, le 9 mai 1897.

« Monsieur le président du Conseil,

« Les journaux ont raconté les actes de dévouement auxquels a donné lieu la catastrophe du bazar de la Charité. Les rapports de police ont confirmé les récits de la presse et ont révélé d'autres faits non moins dignes de la reconnaissance de l'humanité. Un citoyen a sauvé par son sang-froid plus de cent femmes et enfants ; un autre, par son courage et en se jetant dans les flammes, a arraché à la mort quantité de victimes ; d'autres encore se sont signalés par des traits non moins admirables. Je vois cependant par l'*Officiel* de ce jour que le gouvernement de la République n'a trouvé pour récompenser ces humbles héros du devoir que de simples médailles d'or.

« J'estime, et, j'en suis persuadé, l'opinion publique estimera avec moi, que des médailles même en or constituent des récompenses tout à fait insuffisantes dans des circonstances aussi exceptionnelles. Peut-être le gouvernement n'avait-il pas actuellement de croix disponibles. Je mets donc la mienne à votre disposition, en vous priant de vouloir bien faire parvenir à M. le grand chancelier de la Légion d'honneur ma démission de membre de l'ordre.

« Vous pourrez ainsi réparer dans une certaine mesure un oubli fâcheux, car, chef d'un gouvernement démocratique, vous ne trouverez pas, j'imagine, l'insigne de l'honneur mal placé sur le bourgeois d'un de ces fils du peuple, auxquels tant de filles de noblesse sont redevables de la vie.

« Agréez, monsieur le président du Conseil, l'expression de ma haute considération.

« P. BOISSY D'ANGLAS,
« Député de la Drôme. »

On ne saurait désapprouver ce vaillant député !

L'incendie de Paris

Les récompenses aux sauveteurs

Le *Journal Officiel* a publié une longue liste de récompenses décernées à l'occasion de la catastrophe du Bazar de la Charité.

Cette liste comprend, pour les civils : seize médailles d'or, douze médailles d'argent de 1^{re} classe, six médailles de 2^e classe et onze mentions honorables. Pour les fonctionnaires et agents de la police : quatre médailles de 1^{re} classe, trois de 2^e classe, quatre médailles d'argent de 1^{re} classe, neuf de 2^e classe et neuf mentions honorables. Pour les pompiers, cinq médailles d'argent de 1^{re} classe, trois de 2^e classe et quatre mentions honorables.

Les titulaires des médailles d'or sont : Mme Roche-Sautier, propriétaire de l'hôtel du Palais ; MM. Gaumery, cuisinier et Vauthier, aide cuisinier du même hôtel ; Piquet, ouvrier plombier ; Deligeard, valet de pied de la comtesse Greffuhle ; Bertaux, directeur ; Glad et Beaudouin, ouvriers de l'imprimerie ; Dhuruy, vidangeur, et Georges, cocher de remises.

MM. Hellot, sous-brigadier ; Michaud, Aubry et Guérin, gardiens de la paix, tous quatre brûlés dans l'incendie ; Prêlat, commissaire de police ; Noriot, commissaire divisionnaire, et Matras, gardien de la paix.

Parmi les titulaires des médailles d'argent, citons :

Mme Bonton, Mme Maria Turin, de la Congrégation du Perpétuel Secours ; M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts ; les capitaines de sapeurs-pompiers, Mathis, Cordier et Serand ; les officiers de Paix Murat et Descaves, etc.

Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas accordé quelques rubans à deux ou trois de ces braves gens.

Tous ceux qui sont décorés ne l'ont pas toujours mérité à autant de titres que Gaumery, Piquet et autres.

En Orient

FIN DE LA GUERRE

Les Grecs voulaient la paix, mais ils ne jugeaient pas de leur dignité de demander la médiation des puissances. C'est ce que M. Coudouriotis, ministre de Grèce à Rome, n'a pas dissimulé à ses collègues du corps diplomatique.

Le gouvernement grec aurait voulu que la médiation lui fût imposée.

Nous comprenons ce sentiment, qu'on pourrait appeler de l'amour-propre mal placé, puisque tout le monde, en Europe, reconnaît que l'honneur de l'armée hellène est absolument hors de cause.

Les événements ont cependant contraint la Grèce à invoquer l'intervention de l'Europe et à demander sa médiation. Voici comment les choses se sont passées :

Les ministres des six grandes puissances à Athènes s'étaient, on s'en souvient, concertés à la suite de l'initiative prise par le comte Mouraviev et avaient arrêté la ligne de conduite pour le cas où la Grèce demanderait la médiation, de manière que l'action collective de l'Europe s'exercât rapidement pour mettre fin au conflit gréco-turc.

M. Onon, représentant de la Russie à Athènes, doyen du corps diplomatique, fit, au nom de ses collègues, une démarche officieuse auprès du chef de cabinet hellénique, et insista sur le danger qu'il y avait pour la Grèce à continuer la lutte dans les conditions désastreuses où elle se trouvait, et promit le concours de l'Europe si la Grèce voulait y faire appel.

Dans la soirée d'avant-hier, le cabinet hellénique se détermina à faire la démarche qui lui était conseillée. M. Skoudoulis, ministre des affaires étrangères, remit aux représentants des six grandes puissances à Athènes, une note écrite, sollicitant la médiation de l'Europe, pour mettre fin à la guerre. Comme gage de ses intentions, le cabinet grec faisait savoir dans cette note qu'il allait rappeler les troupes helléniques qui sont en Crète.

Le général Vassos, plus un certain nombre d'officiers et quatre cents hommes de troupes étaient rappelés immédiatement ; le gouvernement grec s'engageait à rappeler à très bref délai, le reste du corps expéditionnaire crétois ; il demandait même aux puissances de donner aux amiraux des flottes européennes des instructions en vue de faciliter le rapatriement des troupes helléniques.

En réponse à la demande du gouvernement grec, les représentants des puissances remirent à M. Skoudoulis une note identique dont les termes avaient été arrêtés d'un commun accord et faisant connaître que les six puissances consentaient à exercer la médiation qui était sollicitée. Depuis ce moment les négociations sont engagées et on a l'espoir qu'elles vont aboutir à très bref délai.

C'est la fin de la guerre.

Conditions turques

Quelles sont les exigences de la Turquie ? L'agence Havas publie la dépêche suivante, qui les dévoile :

La Porte incline à secondar les efforts des puissances et à se prêter aux négociations qui seront la conséquence de leur intervention médiatrice.

Toutefois, elle ne consentira pas à un armistice, ne voulant pas donner aux Grecs le moyen de se reformer, sous prétexte de négociations en vue de la paix.

Les cercles diplomatiques sont d'ailleurs d'accord pour regarder la continuation des hostilités comme la voie la plus sûre pour empêcher les pourparlers de traîner en longueur et pour arriver à un résultat conforme au but qu'ils vont poursuivre.

D'après des informations de bonne source, le sultan ne se montrera nullement intransigeant, il fera preuve d'un grand esprit de conciliation. C'est ainsi qu'il ne retirera pas la promesse qu'il a faite d'accorder à la Crète son autonomie.

D'autre part, l'indemnité de guerre qu'il se proposait d'exiger ne serait pas excessive ; il demandera une légère rectification de frontière n'ayant qu'une valeur stratégique, du côté d'Anapsis et de Nezeros, sur la frontière orientale de Thessalie, de manière à posséder les crêtes des montagnes.

Indemnité de guerre, prise de possession de nouveaux territoires, c'est ce que le sultan appelle faire preuve de conciliation.

Que serait-ce si il voulait ne pas se montrer conciliant !... Espérons que le concert européen montrera, pour une fois, son utilité en réduisant les prétentions exagérées de Abdul-Hamid.

INFORMATIONS

Election législative du 9 mai 1897

SCRUTIN DE BALLOTAGE

Finistère première circonscription de Brest

Inscrits : 24,778 ; — Votants : 11,563

MM. Pichon rep. (élu) 4 853 voix.
Isnard, rad. 4 167 —
Picot, rad. 2 471 —

(Cette élection avait lieu en remplacement de M. l'amiral Vallon, républicain, décédé, qui en 1893 avait été élu au scrutin de ballottage par 5,807 voix contre 5,273 obtenues par M. de Coatpont, conservateur.)

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties : M. Isnard, 2,850 voix ; M. Pichon, 2,806 ; M. Picot, 2,754 ; M. le contre-amiral Galache, 1,949. Ce dernier, candidat républicain, s'était purement et simplement désisté au second tour.)

Mouvement administratif

Par décret rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Rappilly, sous-préfet de Trévoux (Ain), est nommé sous-préfet d'Arcis-sur-Aube, en remplacement de M. Adam, mis sn disponibilité sur sa demande.

M. Joseph Coggia, chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Trévoux.

Les Sénateurs de la Seine

Par suite de la mort de M. Tolain, M. de Freycinet est le dernier survivant des cinq sénateurs de la Seine élus à la première élection, le 30 janvier 1876 ; les autres furent Ferdinand Hérold, Victor Hugo et Payrat.

M. Hérold mourut quelques jours avant le renouvellement qui eut lieu le 8 janvier 1882, et M. de Freycinet, Tolain, Victor Hugo et Payrat furent réélus ; le major Labordère, qui remplaça M. Hérold, ne resta au Sénat que trois ans : le 10 décembre 1884 il donnait sa démission et était rem-

Trouvé

Une petite cuillère en argent, aux initiales E. C., a été trouvée par le sieur Capelle, dans le fumier de la ville.
La réclamer au bureau de police.

Les effets de l'ivresse

Samedi, vers six heures du soir, les époux Capoulade, demeurant rue Mascoutou, après avoir un peu trop fêté la dive bouteille, conduisaient à bras un charretton chargé de bois de chauffage.

A un moment donné, cette charrette, mal dirigée, tamponna la femme contre un mur et elle reçut à la tête des blessures peu graves. Le mari, sous le coup des fumées de l'ivresse, crut voir la tête de sa femme écrasée; il propagea immédiatement cette nouvelle qui mit un instant toute la ville en émoi.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 13 et 16 Mai 1897
De 4 à 5 heures

Vérone (Allegro) Farigoul.
Le Châlet (Ouverture) Adam.
Santiago (Valse) Corbin.
Le Roi d'Ys (Fantaisie) Lalo.
Printania (Mazurka) Wetge.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 15 mai, représentation extraordinaire donnée par M. L. MONTI, du théâtre de l'Odéon.

L'AMI FRITZ

Pièce en 3 actes, d'ERCKMANN-CHATRIAN

LES OUVRIERS

Drame de M. Eugène MANUEL

Voilà ce qu'on peut véritablement appeler un spectacle choisi, honnête et moral, une soirée de famille à laquelle les parents peuvent hardiment conduire les jeunes filles.

Pour un tel spectacle, des places devraient être réservées aux élèves des écoles. Avec *L'ami Fritz et les Ouvriers*, que nous voici loin du théâtre fin de siècle, inepte et souvent ordurier, dont on nous sature depuis quelques années.

L'ami Fritz est une œuvre délicate et touchante, où le comique de bon aloi a sa large part.

Les Ouvriers, un drame poignant, une œuvre morale de premier ordre, couronnée par l'Académie, un exemple à mettre sous tous les yeux.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 11 mai 1897

Nais sances

Cubaynes, Virginie, aux Ramonets.

Décès

Pérot, Françoise, veuve Bergougnoux, 76 ans, impasse d'Auvergne.

Bardon, Félicie, couturière, 20 ans, célibataire, avenue de la Gare, 1.

LUZEC. — *Noyé.* — Lundi matin, vers six heures et demie, l'éclusier de Saint-Marc, Louis Bosc, traversait le Lot avec son batelet pour aller prendre des ouvriers de l'administration qui attendaient sur l'autre rive.

Soit imprudence de sa part, soit mauvaise manœuvre, la barque, entraînée par le courant, a été poussée sous le barrage.

Le remous, très fort en cet endroit, a fait chavirer l'embarcation et le pauvre Bosc a péri sous les yeux de plusieurs personnes qui ne pouvaient lui porter efficacement secours.

On n'a pu encore retrouver son cadavre. Les recherches seront longues et difficiles.

Louis Bosc laisse une veuve et deux enfants de 9 et 14 ans.

Nous prions la famille éplorée de recevoir nos sincères condoléances.

LES JUNIES. — *Foire.* — Les foires des Junies qui tendaient à disparaître, résistent cependant encore. Celle de mai était mieux approvisionnée que les précédentes. Sur la grande place de la localité qui sert de foirail, nous avons compté 100 paires de bœufs, 400 moutons, beaucoup d'oisons, une grande quantité d'œufs et de volaille.

Les marchands y étaient aussi en grand nombre.

Les transactions ont été assez nombreuses. Puisqu'il y a aux Junies tous les éléments pour maintenir les foires, nous nous de-

mandons pourquoi certains habitants ne font pas le sacrifice d'une 1/2 journée pour conduire leurs bestiaux et apporter leurs denrées sur le champ de foire. — Il y a cependant de l'intérêt local.

CATUS. — *Foire du 6 Mai.* — Un grand nombre d'affaires se sont traitées sur les denrées de toutes sortes. Le commerce des bestiaux a été moins actif.

Voici les cours pratiqués : Bœufs, 34 à 35 fr. les 50 kilos; moutons, 65 à 70 cent. le kilog. (poids vif). Bœufs d'attelage, de 300 à 900 fr. la paire; porcelets, de 10 à 25 fr. pièce; agneaux, de 15 à 18 fr.; moutons antenais, 25 à 30 fr. pièce.

Blé, 15 fr. 50 à 16 fr.; maïs, 9 fr.; avoine, 5 fr. 50; pommes de terre, de 3 fr. à 3 fr. 50; le tout, les 80 litres.

Volailles jeunes, 80 cent.; poulardes, 60 cent. la livre; oisons, 2 fr. à 2 fr. 50; canetons, 75 cent. à 1 fr. la paire; lapins, 40 cent. la livre; œufs, 40 centimes la douzaine.

FIGEAC. — *Chambre des notaires.* — Composition de la Chambre de discipline des notaires de l'arrondissement de Figeac pour l'année 1897-1898 : Président, M. Vinel, notaire à Larnagol; secrétaire, M. Longpuech, notaire à Figeac; trésorier, M. Gardes, notaire à Feycelles; rapporteur, M. Bruel, notaire à Saint-Céré; syndic, M. Naville, notaire à Puybrun; membres, MM. Vaissie, notaire à Livernon; Laverne, notaire à Saint-Cirgues.

FIGEAC. — *Tribunal correctionnel.* — Dans son audience du 8 mai, le tribunal correctionnel a jugé les affaires suivantes : Louis Bouyges, âgé de 24 ans, domestique à Calviac, comparait sous l'inculpation de violation de domicile. Le tribunal le condamne à 24 heures d'emprisonnement et 16 francs d'amende.

— Elie Rafailiac, 35 ans, cultivateur à Souceyrac, pour vol de poules, deux mois d'emprisonnement.

— Joseph Birou, 27 ans, de Saint-Vincent, est condamné pour coups et blessures à 100 francs d'amende, avec bénéfice de la loi Bérenger.

— Louis Tayrol, 25 ans, cultivateur à Isepts, inculpé de vol, est condamné à vingt-quatre heures d'emprisonnement.

— Julien Cancé, 47 ans, et Basile Cancé, 24 ans, tailleurs d'habits à Saint-Sulpice, comparaissent sous l'inculpation de coups et blessures. Le tribunal les condamne à 2 mois d'emprisonnement chacun en tenant compte de la détention préventive.

CAJARC. — *Fêtes.* — De brillantes fêtes se préparent en vue du festival qui doit avoir lieu les 6 et 7 juin.

Une commission vient d'être spécialement nommée à cet effet et une souscription publique déjà commencée donne les meilleurs résultats.

Voici la composition de la commission. MM. Duphénieux conseiller général, Bruel conseiller d'arrondissement, Mirabel maire de Cajarc, présidents d'honneur.

M. Bramel, banquier, président.
M. Taurand, notaire, vice-président.
M. Pères, receveur de l'enregistrement, trésorier.

M. Peyre, pharmacien, secrétaire.
M. Austruy, vétérinaire.
M. Combes, agent-voyer.

Incassablement nous ferons connaître le programme.

LACAPELLE-MARIVAL. — *Foire.* — La foire du 8 mai a été relativement belle et bonne.

Les transactions ont été assez importantes. Les veaux se vendaient de 0,80 à 0,90 le kilo poids vif.

Les bœufs et les vaches se sont vendus aux mêmes prix qu'aux foires précédentes.

A signaler un peu de hausse sur le blé. Toujours la même baisse sur les porcelets.

GOURDON. — *Foire.* — Malgré le beau temps, notre dernière foire qui a été tenue samedi dernier n'a pas été très importante.

Les divers marchés étaient cependant bien approvisionnés pour la saison, mais les transactions ont été fort lentes.

Voici les cours pratiqués : Il s'est néanmoins traité quelques affaires sur les bœufs d'attelage dans les prix de

390 à 650 fr. la paire. Les bœufs gras ont valu de 30 à 33 fr. le quintal, poids vif.

Les moutons gras étaient assez recherchés de 65 à 75 cent. le kilog.

Les porcelets sont toujours en baisse, ils ne se sont vendus que de 10 à 15 fr. la pièce, selon grosseur.

Voici la mercuriale de la halle aux grains :

50 hectolitres de blé, vendus au prix moyen de 18 fr. l'hect.; 25 hect. de seigle, au prix de 11 fr. 50; 30 hect. d'avoine, au prix de 8 fr. 40; 70 hect. de noix, au prix de 11 fr. 45; 20 hectolitres de maïs, à 11 fr. 20; 35 hect. de pommes de terre, à 4 fr. 80.

VITICULTURE

SOUFRAGE ET SULFATAGE

On nous écrit :

Parmi les nombreux lecteurs du *Journal du Lot* il en est, sans doute, qui ne possédant qu'une connaissance relative de la viticulture, ne sont pas au courant des traitements à effectuer et suivent la plupart du temps les conseils ou avis de quelques amis aussi incompétents qu'eux-mêmes. Nous pensons donc leur être agréable en publiant ce résumé succinct qui leur aidera à sortir de l'embaras où ils peuvent se trouver.

Soufrage. — Le soufre est, par excellence, le remède contre l'Ereum, l'Oidium et il a, dit-on, la propriété de combattre la coulure, effectué en pleine floraison. Ceux qui n'ont pas encore fait ce traitement peuvent donc attendre cette époque pour lui faire jouer un double rôle, à moins que le besoin ne soit urgent; dans tous les cas, il est bon d'attendre huit jours après le traitement liquide contre le black rot et le mildiou.

Trois soufrages se font ordinairement comme il suit : le premier lorsque les bourgeons ont environ 0,15 cent.; le second pendant la floraison et le 3^e avant ou pendant la véraison.

Employé par une journée de chaleur en forte quantité, le soufre peut occasionner des brûlures sur les grappes et sur les feuilles; il vaut mieux soufrir le matin à la rosée qu'en plein jour où l'on emploie bien plus de matière par suite du peu d'adhérence; quant à l'efficacité elle est aussi certaine sinon davantage; le soufre étant insoluble dans l'eau et la rosée, qui d'après certains nuit à son effet, reste bien entendu sans action contraire. On peut le mêler par moitié à de la chaux grasse finement pulvérisée pour le 1^{er} traitement, mais bien se garder de faire ce mélange pour le 2^e.

Sulfatage. — Les sulfatages sont autrement importants que les soufrages, ce sont eux qui, bien faits, doivent nous préserver à la fois du mildiou et du black-rot et cette dernière maladie mérite surtout une attention constante, puisque en 1896 elle causa dans le Lot, en certains endroits, de sérieux ravages. — *Black-rot* : Ordinairement c'est sur la feuille qu'on remarque son apparition, les taches sont alors de couleur brun-rougeâtre, ressemblant au premier aspect à de petites brûlures, identiques sur les deux faces, de forme circulaire et d'un diamètre variant de 1 à 3 cent., de petites pustules noires à la surface et visibles à l'œil nu en sont les signes caractéristiques.

Mildiou : La partie de la feuille malade est, en dessus, jaune d'abord, la tache ressemblant à une goutte d'huile, devient brune dans la suite et enfin couleur feuille morte; les taches ont dès le début un diamètre pouvant varier entre 1 à 5 cent. : en dessous de la feuille de vives efflorescences blanches se produisent et font bientôt dessécher la partie atteinte.

Le traitement à effectuer contre ces deux champignons cryptogames est le même, avec cette différence cependant que si l'on n'avait affaire qu'au mildiou on pourrait peut-être supprimer 2 traitements. Nous donnons les conclusions et règles adoptées par le Congrès de Bordeaux que tout viticulteur doit connaître et qui passeront inaperçues pour un grand nombre.

A. — Les doses massives de sulfate de cuivre dans la préparation des bouillies sont sans objectif; une proportion de ce sel de 2 à 3 0/0 est toujours suffisante.

B. — La proportion de base, chaux ou soude correspondante, doit être suffisante pour obtenir une liqueur sensiblement neutre ou très légèrement acide.

C. — L'adjonction de poudres à dominante de soufre, de chaux et plus spéciale-

ment de cuivre, sans avoir paru indispensable, semble généralement utile.

D. — Une application minutieuse, très soignée, suffisamment abondante des traitements liquides, qui permettra d'atteindre chaque fois, autant que possible, la totalité des organes de la plante.

E. — Un nombre de traitements suffisants pour ne pas laisser l'arbuste sans protection pendant toute la durée de sa végétation active, ce nombre ne descendant pas sans danger au dessous de cinq, répartis ainsi :

- 1^o Quand les pousses ont de 5 à 10 centimètres de long;
- 2^o Environ 15 à 20 jours après le premier traitement;
- 3^o A la fin de la floraison;
- 4^o Environ 15 à 20 jours après la floraison;
- 5^o Dix à quinze jours avant la véraison;

Un 6^e traitement vers le 10 août est un complément qui peut avoir son utilité dans les années humides ou en cas de grande invasion tardive.

F. — L'enlèvement des feuilles tachées de première invasion, dès leur apparition, en mai, donne de bons résultats.

Se hâter donc de traiter si ce n'est déjà fait, mieux vaut prévenir que guérir.

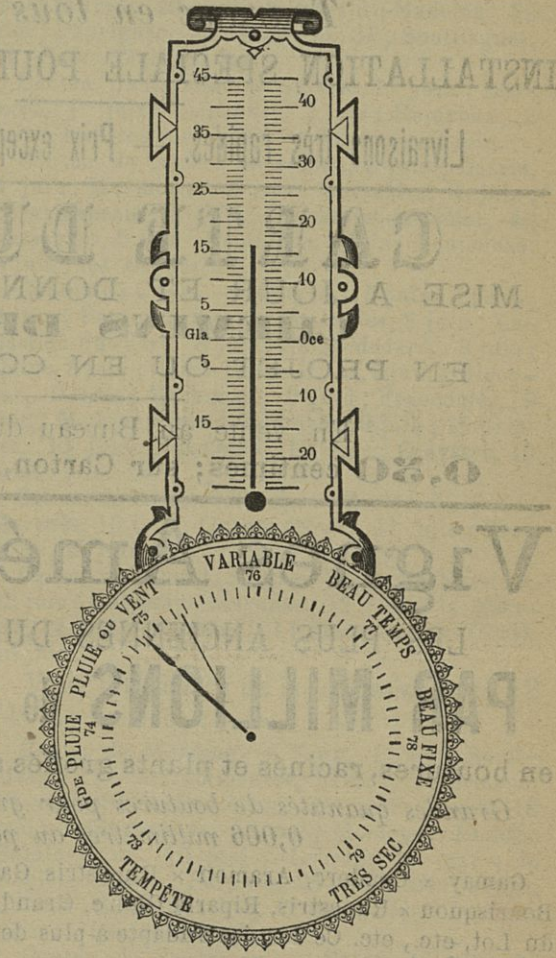
Dans nos Campagnes, et à Cahors, surtout il est facile de se procurer de la chaux grasse en pierres et nous pensons que la bouillie bordelaise devenue populaire et dont la préparation est très facile est, de toutes les bouillies préconisées, la plus recommandable, surtout au point de vue économique.

Formule de la bouillie bordelaise : Sulfate de cuivre 2 k.
Chaux grasse en pierres 1 id.
Eau 100 litres.

Pour quelques lecteurs qui n'ont jamais préparé de bouillie nous allons donner la manière d'opérer. Dans un récipient on met 90 litres d'eau où l'on fait dissoudre 2 k. de sulfate de cuivre en le suspendant de façon à ce qu'il soit à la surface : un panier d'osier ou un vieux chiffon sont ordinairement choisis à cet usage. D'autre part on fait éteindre 1 k. de chaux dans 10 litres d'eau et l'on obtient un lait de chaux que l'on rendra bien homogène pas malaxation — nous conseillons de ne commencer l'opération que lorsque ce dernier est bien refroidi — on le verse alors dans la solution de sulfate de cuivre lentement en ayant soin de remuer très fort le mélange pendant que l'on opère. Ne pas oublier que c'est le lait de chaux qui doit être versé dans la solution et ne pas faire le contraire.

Emile COUDERC.

Les Masseries, 9 mai 1897.



Baro-Thermomètre

Température minima du jour : 5.
Id. maxima de la veille : 22.
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

Vous pouvez vous faire en retard de...

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36^e année. Sommaire du numéro 2093 du 8 Mai 1897.

Gravures. — La guerre gréco-turque : Portrait d'Edhem-Pacha, adjudant général de l'armée turque et d'Osman-Pacha, chef suprême des armées turques.

En Thessalie : Kalabaka, point terminus du chemin de fer de Volo. — Vue générale d'Elassona et ses environs. — Camp de Mustapha-Pacha. — Infanterie ottomane devant Elassona. — Artillerie ottomane dans la plaine d'Elassona. — Population fuyant devant l'armée turque sur la route de Volo. — Poste fortifié sur la route de Volo. — Santa-Quaranta. — Vue de Prevesa. — Thessaliens fuyant devant l'invasion. — A la gare de Pharsale.

Athènes : Arrivée triomphale du général Garibaldi.

Constantinople : La colonie hellénique saluant à son départ le prince Mavrocordato, ministre de Grèce. — Départ des Grecs résidant en Turquie. Paris : Monument de Charlot.

Tunisie : Inauguration du nouveau port de Sfax : Arrivée du navire « Maréchal-Bugeaud ». — Fêtes de l'inauguration, etc.

Départements : Angoulême : Le monument du président Carnot. — Saint-Servan : Baptême du bateau-hôpital de Saint-Pierre. — Ouessant et Molènes : L'Australia. — Types de femmes. — Le syndic. — Le pilote. — Portraits divers.

Texte : Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par A. Lemaire. — Musique, par A. Boisard. — L'incendie du bazar de la charité, par Noël Nozeroy. — Ouessant et Molènes, par Ch. Le Goffic. — La guerre gréco-turque, par X. — Sport, par Archiduc.

Explication des gravures, Revue Comique, Caricature à l'Étranger, Bibliographie, Échecs, Rébus, Récréations, Véloupédie etc.

En supplément : Les Salons de 1897 (Champs-Élysées et Champ de Mars), par O. Merson.

1^{er} SUPPLÉMENT
Salons de 1897. — Portrait de Mme H. G.-V.

tableau de M. Della-Sudda. — Départ pour la procession, tableau de M. S. Jacob. — Pot au feu, tableau de Mlle Marguerite Lebastour. — Dante et Béatrix, tableau de M. Boyer-Breton. — Devant les reliques, tableau de M. Bolland. — Les Matines à la Grande-Chartreuse, par M. Chartran. — Une partie de cartes, tableau de M. Michel Lévy. — La Coda, tableau de M. Delahaye. — La Prakova, tableau de M. Pierre Bellet. — La réclame, tableau de M. Lequesne. — Judith, tableau de M. Thirion. — Arrestation du maréchal de Ségur, sous la terreur, tableau de M. Boisilecomte. — Le parvis du Saint-Sépulchre, tableau de M. Ralli. — A la Gaîté-Montparnasse, par J. Harris. — Au déclin de la vie, par M. Th. Grondard.

2^e SUPPLÉMENT
Paris : L'incendie du Bazar de la Charité, rue Jean-Goujon. — Vues intérieures du Bazar de la Charité. — Comptoir de Mme la duchesse d'Angoulême. — Comptoir des religieuses, etc. (Photographies). — La panique au moment de la première alarme (croquis de M. Reichan. — Emplacement du Bazar de la Charité après l'incendie. — Le déblaiement des décombres. — Les débris humains. — Les fenêtres du mur du fond par lesquelles des personnes ont pu se sauver (Photographies). — L'enlèvement des cadavres, dessin de M. Moulinié.

Le numéro : 50 centimes.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1275^e livraison (8 Mai 1897).

Le roi du timbre-poste, par G. de Beuregard et H. de Gorsse. — Chemins de fer aériens, par Daniel Bellet. — Lettres du Régiment, par Louis d'Or. — Le luxe de la table chez les Romains, par C. D. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arthez. — Le sculpteur Cuvelier, par M. E. Duhausset.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N^o 19. (8 Mai 1897).

1^o Aux sources de l'Irraouadi, d'Hanoi à Calcutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau.

2^o A travers le monde : De Tananarive à Fianarantsoa.

3^o Civilisations et religions : Coutumes flottes après la mort, par M. R. E. Denett.

4^o Livres et Cartes.

5^o Conseils aux voyageurs : La photographie dans les voyages : Chambres noires du type Jumelle, par Frédéric Dillaye.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Les affiches illustrées de l'Éclair

Nous pouvons constater le succès mérité que vient de remporter l'Éclair avec son concours d'affiches, en feuilletant la première livraison de ses reproductions, que notre confrère vient de nous faire parvenir.

Cette livraison, très luxueusement éditée par les procédés de la maison Buiette, est composée d'une très jolie couverture, projet de M. Marc Mangin, l'un des concurrents, d'une introduction de notre excellent confrère, Georges Montorgueil et de huit maquettes coloriées très intéressantes.

Notre confrère a limité, parait-il, son tirage ; il n'est pas douteux que la collection complète, ouvrage très précieux et unique en son genre, fera prime après la publication de la dernière livraison.

Ce fascicule vendu deux francs, tandis que les publications similaires contenant seulement quatre reproductions sont vendues deux francs cinquante, prouve que notre confrère a voulu offrir aux amateurs un souvenir d'une manifestation artistique d'un genre tout à fait nouveau et non faire une affaire d'édition.

On peut se procurer la première livraison de cette publication à l'Éclair, 10, faubourg Montmartre, Paris, ou en Province, chez tous ses dépositaires.

Il met aussi en vente dans ses bureaux, au prix de 10 fr. l'exemplaire, cinq cents affiches, grandeur d'exécution, numérotées et tirées sur papier de luxe, des premier et second prix du concours. — Ces affiches seront les seules pouvant être vendues.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
BAINS DE MER DE L'OcéAN
BILLET D'ALLER ET RETOUR À PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS
Pendant la saison des Bains de mer, du

samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :
Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meill, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret-Guide* de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

VOYAGE D'EXCURSION AUX

Plages de la Bretagne

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des Billets de voyage d'excursion aux *Plages de la Bretagne*, à prix réduits, et comportant le parcours ci-après :
Le Croisic, Guérande, Saint Nazaire, Savenay, Questembert, Plémerel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Lorient, Quimperlé, Rospenden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé et Chateaulin.

Durée : 30 jours
Prix des billets (aller et retour) 1^{re} classe : 45 francs. — 2^e classe : 36 francs.

AVIS. — Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour. Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

Il est délivré des Billets complémentaires du Voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, réduite de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 50 kilomètres.

Ces Billets sont délivrés de toute station du réseau d'Orléans et séparément : le premier pour aller rejoindre le voyage d'excursion ; le second, s'il y a lieu, pour quitter le voyage d'excursion et permettant de se rendre à un point quelconque du réseau d'Orléans.

IMPRIMERIE L. LAYTOU

1, Rue des Capucins.
CAHORS (Lot)
A. COUESLANT, Successeur
Huit presses, dont une rotative, mues par la vapeur, Clicherie, Reliure, etc.
IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX
Travaux en tous genres.
INSTALLATION SPÉCIALE POUR GRANDS TIRAGES
Livraisons très rapides. — Prix exceptionnellement modérés.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal :
0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT
PAR MILLIONS de plants à la vente
en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés
Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.
Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

Nos *Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.*
Prix : 3 fr. (franco poste).

5^{me} édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.
Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

S'adresser au propriétaire, **M. Victor COMBES**, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS
de la **PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lopus, etc., etc.



M. L. NORMAND, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux 31^{me}, 9, rue de Turin, PARIS, consultations gratuites par Correspondance.

FER LERAS
Phosphate de fer liquide prescrit avec succès aux jeunes filles anémiques, aux dames délicates, aux enfants faibles et privés d'appétit, fatigués par les études ou la croissance. Toujours bien supporté, il restitue au corps le fer et les phosphates qui lui manquent.
Dépôt dans toutes les pharmacies.

25 ANS DE SUCCÈS.
MAISON DE CONFIANCE
POUR
LA POSE DES DENTS
Le Redressement et toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.
AUDOUARD
Chirurgien-Dentiste
16 Rue du Maréchal Brune
BRIVE (Corrèze)

NOTA.— M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

LE GOURMET
REVUE DE CUISINE PRATIQUE
Abonnement pour un an :
France 5 fr.
Étranger 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été.
Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.
M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

SIROP DE RAIFORT IODÉ
DE GRIMAULT & Co
DEPUIS TRENTE ANNÉES, CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS LES PLUS REMARQUABLES
DANS LES MALADIES DES ENFANTS, POUR REMPLACER L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE

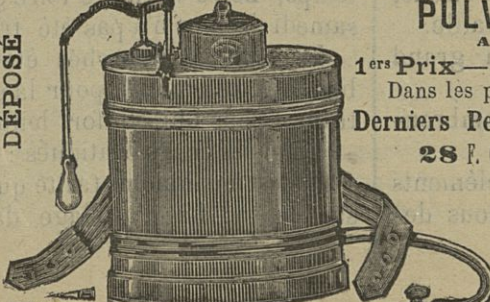


Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes, croûtes de lait et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs : c'est un excellent dépuratif, mieux toléré que l'iodure de potassium.
Le Sirop de Raifort Iodé exigeant des mois de préparation et des soins spéciaux, se défie des mélanges de sirop antiscorbutique et de teinture d'iodé proposés à sa place.
DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé
Illustration. — Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication.
Mode de publication. — Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1^{er} avril.
Souscription à forfait 150 francs.
Prix de faveur jusqu'au 31 mars, 140 francs.
Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.

PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE



F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes, nous prions de se faire inscrire au plus tôt.